



MAUREPAS

La ville à la
campagne

maurepas.fr

Décembre 2018 - N°48

Magazine



C'EST NOËL !

PAGES 12 ET 13



• PREMIÈRE PIERRE
DU CINÉMA
Page 8



• LUTTE CONTRE
LES NUISIBLES
Page 9



• RÈGLEMENT LOCAL
DE PUBLICITÉ INTERCOMMUNAL
Page 16

Des solutions en banque, assurance et téléphonie mobile.

CIC Maurepas

1 Allée de la Côté d'Or

78310 Maurepas

01 30 13 05 66

10884@cic.fr



Construisons dans un monde qui bouge.



Maurepas fête Noël

Chères Maurepasiennes, chers Maurepasiens,

Voici venu le temps de Noël.

À peine étions-nous rentrés des vacances d'été que nos occupations nous entraînaient à nouveau dans ce rythme effréné qui caractérise nos vies, et nous éloigne parfois un peu de l'essentiel.

Mais voici venu le temps de Noël. Si pour les chrétiens cette fête symbolise l'arrivée d'un enfant, pour chacun d'entre nous, cela doit être l'occasion de faire un peu plus de place à l'autre dans nos vies, de prendre le temps d'être ensemble, en famille et/ou entre amis.

Nous avons tous besoin de ces temps de respiration, de convivialité, faits de joie, de fêtes et de bienveillance.

Pour cela, et pour la quatrième année consécutive, la ville organisera du 14 au 16 décembre, un grand marché de Noël. Vous y trouverez bien entendu les habituels produits de fête, mais aussi des stands de restauration, et de nombreuses animations gratuites (chorale, musique, spectacle de patinage, patinoire, rencontre avec le père Noël et spectacle).

Après avoir donné une dimension solidaire à cet événement en accueillant, lors des éditions précédentes, des associations caritatives, cette année, c'est sa résonance locale qui sera renforcée avec la présence de nombreux commerçants ou artisans locaux.

Vous retrouverez en page intérieure l'ensemble du programme qui, je l'espère, permettra à chacun de profiter de ce week-end de fête.

Un pas de plus vers la reconstruction de notre nouveau centre aquatique.

Le 20 novembre dernier, lors du conseil municipal, j'ai proposé au vote une délibération m'autorisant au nom des villes de Maurepas et d'Élancourt de

lancer la procédure de concession qui permet la reconstruction de notre nouveau centre aquatique.

En effet, devant la situation politique de Coignières, confrontée à de nouvelles élections municipales, nous avons décidé avec Jean-Michel FOURGOUS, mon collègue d'Élancourt, de poursuivre sans plus tarder notre projet.

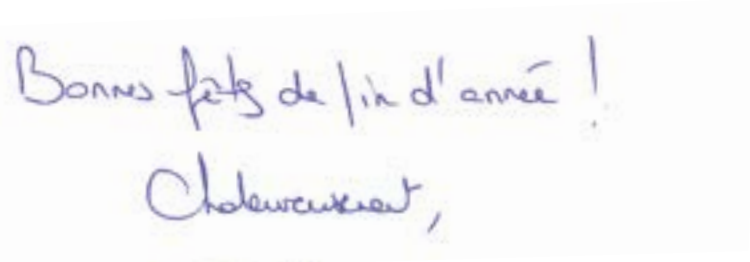
Ainsi, après une longue phase d'étude et de concertation, nous devrions dans quelques mois, après un appel à candidatures, connaître le groupement d'entreprises qui sera chargé de construire, d'exploiter et d'entretenir notre nouveau centre aquatique.

Devant l'importance du travail réalisé qui va nous permettre de répondre aux attentes de nos habitants, avec, enfin, la réalisation d'un nouvel équipement moderne et ludique pour l'été 2021, je déplore de voir que certains conseillers municipaux de la minorité choisissent encore de s'y opposer systématiquement. Alors que nous devrions chacun oeuvrer dans l'intérêt de tous.

Le renouveau du centre-ville.

Le 16 novembre dernier nous avons lancé en présence de nombreux Maurepasiens les travaux de réaménagement et de modernisation du centre-ville. Ces derniers s'interromperont le 14 décembre pour un mois, à l'occasion des fêtes de fin d'année, et seront achevés d'ici à l'été 2019.

Durant toute la période des travaux, vos commerçants restent ouverts et toutes les places de parking seront disponibles afin que chacun puissent continuer à faire ses achats et ainsi soutenir le commerce de proximité.



Grégory GARESTIER
Votre Maire

Nous devons chacun œuvrer pour l'intérêt de tous.

1918 2018

CENTENAIRE

ARMISTICE



COMMÉMORATION / 11 NOVEMBRE

La commémoration du centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918 s'est déroulée dimanche 11 novembre au cimetière communal, où les tombes des « Poilus » maurepasiens ont été fleuries, puis au monument aux morts du village.

À 11 heures, la cloche de l'église Saint-Sauveur a sonné en souvenir des volées qui ont retenti dans toute la France le 11 novembre 1918 à 11 h annonçant la fin des combats.

Grégory Garestier et les élus du conseil municipal, les autorités civiles et militaires, les porte-drapeaux des associations d'anciens combattants, et de très nombreux Maurepasiens ont participé à cette commémoration. Retrouvez le discours du maire sur maurepas.fr.





► Des enfants des écoles élémentaires de la Tour et de la Malmédonne ont lu des extraits du livre de Jean-Pierre Guéno : « Les Poilus, lettres et témoignages des Français dans la Grande Guerre ». Un exemplaire de cet ouvrage a été offert à tous les enfants par la municipalité. Aux côtés des enfants des écoles de l'Agiot, la Tour, Malmédonne et Bessières, les élèves et professeurs du Conservatoire de Musique de Maurepas ont contribué à la réussite de cette cérémonie en interprétant notre hymne national ainsi que « La Butte rouge » « It's a long way to Tipperary » et la célèbre mélodie du compositeur yvelinois Claude Debussy (1862-1918) : « Noël des enfants qui n'ont pas de maison ».

EXPOSITION SUR LA GRANDE GUERRE / 9-22 NOVEMBRE



Maurepas a tenu à marquer de manière exceptionnelle le centenaire de l'Armistice qui a mis fin à la Première Guerre Mondiale, le 11 novembre 1918. Une grande exposition sur le premier conflit mondial a accueilli de nombreux visiteurs, dont des enfants des écoles, à l'Espace Albert Camus. Le vernissage s'est déroulé en présence de Grégory Garestier et des élus du conseil municipal. Au nom de la municipalité, le maire a offert aux présidents des associations participantes un ouvrage sur la Grande Guerre.

L'implication des associations partenaires a été saluée et vivement applaudie : il s'agit de Racines, club de généalogie, à l'origine du projet, de l'Union Nationale des Combattants, de l'Association Philatélique de Maurepas et de Maurepas d'Hier et d'Aujourd'hui.

Colette Boucher, descendante de l'aviatrice Hélène Boucher (1908-1934), membre de Racines et des Ateliers Arcisiens, a présenté une sculpture rendant hommage à Roland Garros (1888-1918), pionnier et héros de l'aviation.

MÉDAILLÉS DU TRAVAIL

20 OCTOBRE

Les Maurepasiens distingués par la médaille du travail (promotion de juillet 2018) ont été conviés à l'Hôtel de ville pour recevoir leur diplôme. Cette cérémonie conviviale s'est déroulée sous la présidence d'Erwan Le Gall, Premier adjoint au maire, délégué à la Modernisation de la ville et des Services publics, aux Affaires sociales et à l'Emploi, conseiller communautaire SQY délégué à l'Emploi et à l'Insertion professionnelle, et en présence des élus du conseil municipal. Ainsi, 19 médailles Argent (20 ans d'ancienneté), 13 médailles Vermeil (30 ans), 12 médailles Or (35 ans), 5 médailles Grand Or (40 ans) et 1 médaille agricole (30 ans) ont été décernées à des Maurepasiens exerçant dans le secteur privé.



INFORMATION SUR LE CIMETIÈRE / 1^{ER} NOVEMBRE

Les agents communaux du pôle Citoyen et Constant Mbock, conseiller municipal délégué aux Affaires générales, ont tenu une permanence d'information au cimetière pour répondre aux questions des familles sur le fonctionnement et l'entretien de cet équipement communal. Il existe trois façons d'y reposer : l'inhumation du cercueil (tombe), l'urne enterrée (cavurne), l'urne dans une niche (columbarium). Il est également possible de disperser les cendres au jardin du souvenir.

SALON LIONS CLUB / 10 -11 NOVEMBRE

La 6^e édition du Salon des Vins, des Saveurs et des Couleurs, organisé par le Lions Club de Maurepas Saint-Quentin-en-Yvelines Doyen, a accueilli 56 exposants à la salle des fêtes pendant deux jours. Les visiteurs ont découvert une grande variété de produits : vins, bières, cidres, bijoux, luminaires artisanaux, ordinateurs de salon, charcuteries, miels, huiles d'olive, confitures, soins du corps...

Grégory Garestier, maire, et les élus du conseil municipal ont visité le salon samedi en début d'après midi.

L'association Valentin Haüy, soutenue par le club, était également présente sur ce salon pour faire connaître son action au service des aveugles et des malvoyants.



DEUX CENTENAIRES À MAUREPAS / 2 NOVEMBRE

C'est entourés de leurs descendants que Madeleine et Armand Maïer ont fêté leurs 100 ans à la salle des fêtes. Pour l'occasion Laurent Burçon, adjoint au maire délégué à la Famille, à l'Enfance, à la Réussite scolaire et à la Jeunesse, leur a remis la médaille de la ville au nom de la municipalité. M. et Mme Maïer ont habité ensemble à Reims (51), à Châtillon-sous-Bagneux (92), à Massy (91), à Chelles (77) et enfin à Maurepas, depuis septembre 1967. Ils résident désormais à Repotel (maison de retraite du centre-ville). Ils ont déjà vécu 74 années de mariage. De cette union sont nés 5 enfants, 15 petits-enfants, 27 arrière petits-enfants.

M. Maïer fut directeur administratif et financier du groupe Riboud, promoteur du nouveau Maurepas. Ce couple a connu de nombreux engagements associatifs au cours d'une vie très active de catholiques tournés vers les autres, attentifs aux questions sociales.



TRAVAUX DU CENTRE-VILLE 16 NOVEMBRE

C'est en musique que la première phase des travaux de réhabilitation du centre-ville a été lancée par notre maire, Grégory Garestier, et les élus du conseil municipal. Malgré le froid et la brume, les habitants du quartier et les commerçants du centre-ville sont venus se faire une idée du chantier et surtout du futur aspect de l'allée de la Côte d'Or et des abords (commerces avenue du Forez, de la pharmacie à la boulangerie). Le verre de l'amitié offert par la ville a été acheté chez vos commerçants locaux.

Les travaux ont commencé le 19 novembre. Vos commerces de proximité seront accessibles pendant toute la durée des travaux. Et une « trêve » sera observée du 14 décembre au 13 janvier pour qu'ils réservent le meilleur accueil à la clientèle pendant la période des fêtes de fin d'année. Les travaux reprendront ensuite jusqu'à fin juin.



CONSEIL DES AÎNÉS 13 NOVEMBRE

Véritable instance de concertation, le conseil des aînés de Maurepas a accueilli 3 nouveaux membres lors de la séance plénière à l'Hôtel de Ville. Un point a notamment été fait sur les travaux des différentes commissions.

Grégory Garestier, maire, président du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), et Erwan Le Gall, premier adjoint au maire, vice-président du CCAS, ont félicité les membres du conseil pour leur implication et la qualité de leurs travaux.



LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE / 17 NOVEMBRE

Le Point Rencontre Population organisé samedi matin sur le marché a vu l'équipe municipale dialoguer avec les Maurepasiens qui apprécient tout particulièrement de pouvoir échanger directement avec leurs élus locaux. Cet exercice de démocratie locale a également permis de présenter la nouvelle campagne de communication destinée à promouvoir notre marché. Des sacs originaux pour les courses, en forme de fruits et légumes, ont été distribués aux visiteurs. Pour leur part, les commerçants forains ont reçu un chapeau aux couleurs du marché de Maurepas des mains d'Elsa Pigeat, adjointe au maire déléguée aux commerces de proximité, à l'artisanat et au marché.

Village des Loisirs LES TRAVAUX DU CINÉMA COMMENCENT

(Photo : OLIVIER MOUTON/PIERRE-YVES FONDECAVE)

La pose de la première pierre du cinéma multiplexe de Maurepas est intervenue jeudi 8 novembre sur le site, à deux pas du parc des sports du Bout des Clos et du Village des Loisirs. Ouverture attendue en octobre 2019.

« **L**a zone d'activités Coignières/Maurepas compte parmi les trois principaux pôles commerciaux du territoire. L'ouverture du cinéma est vitale pour son attractivité. De plus, les commerçants et entrepreneurs du Village des Loisirs attendent depuis 2009 l'arrivée de cette « locomotive » propre à « tirer » l'activité du secteur » a déclaré Grégory Garestier, maire, lors de la cérémonie de la pose de la première pierre du cinéma multiplexe de Maurepas, jeudi 8 novembre.

Ce projet entièrement privé nécessite un investissement de 14 millions d'euros de la part de l'exploitant. Les travaux dureront un an environ et l'ouverture est programmée pour octobre 2019. Les salles du futur cinéma, sous l'enseigne Cinémovida, seront équipées de technologies

de projection très perfectionnées pour le son et l'image, avec notamment :

- ▶ une salle ICE (Immersive Cinema Expérience) : une salle premium
- ▶ une salle MX4D : le cinéma 4D fournit un environnement totalement immersif où l'on peut « ressentir » l'action à l'écran à partir du mouvement intégré et des effets spéciaux sur les fauteuils et dans la salle.

Pour ce multiplexe de 8 salles et 1700 fauteuils, une fréquentation de 400 000 visiteurs par an est espérée. 500 places de stationnement seront créées, dont la moitié seront situées sous le bâtiment. Ce projet est également bénéfique sur le plan de l'emploi avec l'embauche de 12 employés en équivalent temps plein.

PREMIÈRE PIERRE

Antoine Font, fils de Jacques Font, Président de SNES – Cinémovida, Jean-Philippe Julia, Directeur général de SNES – Cinémovida, Bernard Camblats et Alice Noradian, Ceetrus (ex-Immochan), ont participé à la pose de la première pierre aux côtés de Grégory Garestier et des élus du conseil municipal. Les architectes Olivier Mouton et Pierre Yves Fondecave ont présenté les partis-pris architecturaux suivis pour imaginer l'extérieur comme l'intérieur du bâtiment qui s'inscrit dans le respect d'une logique de démarche HQE (Haute Qualité Environnementale).



L'intérieur du futur cinéma la propriété, 52 en localité social



De gauche à droite : Bernard Camblats, Grégory Garestier, Jean-Philippe Julia, Antoine Font

Sensibiliser les enfants

HALTE AU GASPILLAGE ALIMENTAIRE À LA CANTINE



- 10 %
BAISSE DES TARIFS
DE LA RESTAURATION
SCOLAIRE

Face à la quantité de nourriture qui finit dans les poubelles des ménages et des collectivités, la municipalité a fait le choix de lutter contre ce gaspillage. Elle lance un nouveau programme qui touche les enfants dans les cantines. Arrêter le gaspillage, ça s'apprend dès le plus jeune âge...

Les chiffres donnent le vertige : un tiers de la production alimentaire dans le monde est gaspillée, c'est-à-dire perdue, jetée ou dégradée. En France, ce ne sont pas moins de 10 millions de tonnes de nourriture qui finissent à la poubelle tous les ans. Des solutions simples existent pourtant, car il est tout à fait possible de modifier ses habitudes de consommation et les transformer en réflexe. Dès le plus jeune âge et particulièrement à l'école, les enfants peuvent être sensibilisés pour faire baisser les chiffres du gaspillage alimentaire, là où la nourriture finit trop souvent à la poubelle...

UNE EXPÉRIMENTATION AUX COUDRAYS

Le Pôle Famille de la ville met en place un programme de restauration scolaire expérimental au groupe scolaire des Coudrays. Il s'agit de faire acquérir aux enfants des écoles maternelles et primaires des habitudes alimentaires plus responsables, en leur apprenant à mieux connaître leur faim. Les enfants peuvent donc choisir entre de petites et de grosses portions en fonction de leurs besoins individuels ou leurs goûts, et s'engagent à terminer leur repas. Dans quelques semaines, pour avoir un retour concret de leurs

efforts, ils donneront leurs restes à un petit robot poubelle. Un système de balance leur sourira ou froncera les sourcils en fonction de la quantité de nourriture gaspillée. Une façon ludique et amusante d'apprendre à mieux consommer dès le plus jeune âge.

D'autres actions sont prévues à l'avenir, comme éduquer à la valorisation des déchets alimentaires avec l'entretien d'un compost ou éventuellement l'adoption d'animaux omnivores (poules, chèvres...).

Si l'expérimentation fonctionne, elle sera étendue à d'autres écoles. Affaire à suivre...

Surpopulation de pigeons

DES ACTIONS CONCRÈTES POUR LA SALUBRITÉ

Confrontée à une démultiplication de la population de pigeons en centre-ville, la Ville met en place différentes mesures pour en limiter les conséquences.



Malgré d'importants efforts pour conserver un niveau de propreté exemplaire de nos places et rues, l'action de la Ville est parfois entravée par les disgracieuses déjections des trop nombreux pigeons.

Différentes mesures ont été mises en place jusqu'à présent :

- Communication régulière pour rappeler l'interdiction de nourrir les pigeons. En effet, le Règlement Sanitaire Départemental des Yvelines interdit de jeter ou déposer des graines ou nourriture en tous lieux publics, pour y attirer notamment les pigeons ;
- Installation de dispositifs de type « picots » dans les espaces publics ;
- Mobilisation des agents communaux pour des interventions quotidiennes afin de maintenir les voies et espaces publics dans un état parfait de propreté ;
- Piégeage et capture ;

BUSES DE HARRIS

En complément de ces actions, et afin de les renforcer, la Ville de Maurepas a initié une opération d'effarouchement par des rapaces. Mardi 6 novembre 2018, de 9h à 12h, des techniques traditionnelles de fauconnerie ont été utilisées en centre-ville. Il a été fait appel à un professionnel qui a fait voler deux buses de Harris (*Parabuteo unicinctus*), une espèce vivant à l'état naturel aux États-Unis. Ainsi Gypsie, une femelle de 9 ans, et Asraï, un mâle de 12 ans, ont effrayé avec succès les pigeons ramiers, pigeons bisets, corneilles et pies présentes dans le centre-ville.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Il est dans les pouvoirs conférés au maire en matière d'hygiène et de salubrité publique de lutter contre certaines nuisances, comme la prolifération des pigeons. Outre les déjections et les nuisances sonores, les pigeons peuvent être responsables d'affections diverses. La majorité des maladies liées aux oiseaux viennent en effet des pigeons et des mouettes et cela peut provoquer méningites, gastro-entérites aigües, fièvres, infections cutanées...



OPÉRATION TRANQUILLITÉ ABSENCE

Tous les habitants de Maurepas sont éligibles au dispositif Opération Tranquillité Absence. Ils peuvent demander à la police de surveiller leur domicile, maison ou appartement, pendant leur absence. Des patrouilles sont alors organisées par les forces de l'ordre et les personnes inscrites sont prévenues en cas d'anomalie. Pour cela, il est nécessaire de prévenir la Police municipale, dont le poste est installée allée du Bourdonnais, plusieurs jours avant la période d'absence. L'inscription est aussi possible via l'Espace Citoyens du site internet : www.maurepas.fr

Avant les fêtes de fin d'année, pensez-y !

PLAN NEIGE 2018 / 2019

Le plan neige est activé à Maurepas du 15 novembre 2018 au 15 mars 2019. Pour intervenir sur la voirie de Maurepas, la Ville dispose d'un camion avec lame et épandeur sel/saumure, et d'une balayeuse avec brosse pour dégager la neige.

Pendant la période hivernale, une veille météorologique est assurée par l'agent responsable du déclenchement et de la bonne exécution du Plan Neige. Si le Plan est mis en oeuvre, les moyens sont engagés immédiatement pour traiter les grands axes, l'échangeur de la RN 10, la rue de Villeneuve, la rue Paul-Drussant et le Chemin du Lavoir. En parallèle, les avenues et les circuits de bus seront dégagés. Les équipes pédestres se chargeront des accès aux écoles, aux bâtiments administratifs, aux centres commerciaux, etc.

Dans un second temps, le dégagement des autres secteurs de la commune interviendra. À ce propos, les habitants sont invités à stationner d'un seul côté de la rue afin de faciliter le passage du camion de déneigement. SQY se charge du déneigement des voiries communautaires.

N'OUBLIEZ PAS !

Les particuliers, qu'ils soient propriétaires ou locataires, sont responsables du bon état et de l'accessibilité du trottoir devant leur habitation. C'est donc à chacun d'acheter le sel nécessaire et de débayer la neige et le verglas aux abords de sa maison. Les regards d'égout et les bouches d'incendie doivent rester accessibles. Vous ne devez pas pousser la neige et la glace dans le caniveau ou sur la chaussée, mais les stocker sur les parcelles privées ou contre un mur, de façon à ne pas gêner le passage. Les stocks de sel sur la voie publique sont exclusivement utilisables par les agents publics.



(Photo d'archives.)

GESTION DES LISTES ÉLECTORALES



(Photo d'archives.)

Partant du constat qu'un nombre important de « mal inscrits » figurent sur les listes électorales, une réforme de la gestion de ces listes a été décidée par le législateur. On considère comme « mal inscrites » toutes les personnes qui, après avoir déménagé, ne se sont pas réinscrites sur les listes électorales de leur nouveau quartier, sans pour autant avoir été radiées du bureau de vote de leur ancienne adresse. Selon un rapport parlementaire de 2014, il y aurait 6,5 millions de Français « mal inscrits » sur un total de 47 millions. Cette nouvelle réforme rentrera en vigueur le 1^{er} janvier 2019.

Des procédures simplifiées pour les électeurs

- Des conditions d'inscriptions élargies (jeunes de – de 26 ans au domicile des parents, les chefs d'entreprise qui participent à l'économie locale) ;
- Possibilité de s'inscrire jusqu'au 6^e vendredi avant un scrutin ;
- Généralisation de la possibilité de s'inscrire en ligne ;
- Consultation de sa situation personnelle vis-à-vis du Répertoire Électoral Unique. Le REU regroupe le numéro d'identifiant national d'électeur (permanent et unique affecté à chaque électeur) ainsi que nom, prénom, sexe, date et lieu de naissance, nationalité, domicile et l'indication du bureau de vote.

Des listes électorales fiabilisées

- Création d'un répertoire électoral unique (pour limiter les doublons)
- Inscriptions et radiations d'office par l'INSEE
- Radiation systématique en cas d'inscription dans une autre commune
- Fin de la double inscription pour les Français établis hors de France

Pour s'inscrire sur les listes électorales, trois moyens s'offrent désormais à vous :

- Directement à l'Hôtel de ville ;
- Via les procédures dématérialisées sur service-public.fr
- Par courrier à la mairie.

14-15-16 DÉCEMBRE

UN MARCHÉ DE NOËL **XXL**

« Ho ! Ho ! Ho ! » : il y a du nouveau dans la hotte de la Ville de Maurepas. Pour cette 4^e édition, le marché de Noël prend une ampleur exceptionnelle et de nombreuses surprises vous y attendent.

Nous avons tous rendez vous au Marché de Noël de Maurepas vendredi 14, samedi 15 et dimanche 16 décembre, en centre-ville, sur la place Jacques-Riboud. Le marché de Noël s'étend cette année : il réunira dix chalets, proposant des produits artisanaux et des produits du terroir de qualité, ainsi qu'une dizaine de commerçants locaux, présents toute l'année dans notre ville et sous la halle du marché. Les idées de cadeaux ne devraient pas manquer. « *Je suis particulièrement attentive à la qualité des animations proposées aux Maurepasiens. En développant notre marché de Noël, nous participons à la dynamisation et au rayonnement de notre ville* » explique Pascale Denis, adjointe au maire déléguée à la Démocratie locale, la Politique de la Ville et l'Animation de la Ville. La surface de la patinoire synthétique sera de 200 m², elle aura un ciel étoilé pour faire rêver les enfants et les adultes. Une centaine de paires de patins affûtés seront mis gratuitement à la disposition du public.

Pour l'inauguration, vendredi 14 décembre à 18h, l'illumination du grand sapin décoré précèdera le concert choral des élèves du Conservatoire de Musique et le spectacle de patinage artistique par 5 professionnels (« Ice Fiesta spécial Noël »). Vin et chocolat seront offerts durant ce lancement.

La Ville offre également un spectacle de mime aux plus jeunes Maurepasiens (2-8 ans) dimanche 16 décembre, à 15 h 30, au gymnase Malmedonne (avenue de Limagne). La représentation sera suivie d'un goûter. Et le père Noël sera présent dimanche pour les traditionnelles séances de photos avec les enfants.

LA BOÎTE À LETTRES DU PÈRE NOËL

Comme l'an dernier, il sera possible d'écrire du père Noël. La boîte à lettres sera installée mercredi matin et samedi matin sous la halle couverte les 5, 8, 12 et 15 décembre puis dans l'enceinte du marché de Noël. La lettre devra bien préciser l'adresse postale ou électronique de la famille maurepasienne afin que le père Noël puisse répondre à son courrier dans les meilleurs délais.

À NE PAS MANQUER !

► 17 commerçants avec des produits de Noël

► Deux associations caritatives

► La boîte aux lettres du père Noël

► Des décorations réalisées par les services de la ville et les jeunes maurepasiens des centres de loisirs



DU CÔTÉ DE L'UCAM

Cette année, la ville renforce son partenariat avec l'association des commerçants en proposant certaines de ses animations au sein du marché de Noël.

Samedi 15 décembre, la ville s'associe à l'Union des Commerçants et Artisans de Maurepas (UCAM) pour offrir de nouvelles activités qui réjouiront petits et grands. Dans le centre ville, allée d'Auxois, les enfants pourront participer à des ateliers créatifs, manuels et ludiques et rédiger leur lettre au père Noël pendant que les parents essaieront de résoudre l'énigme de Noël. Ce grand jeu, organisé en partenariat avec l'Escape Game de Maurepas, se déroulera dans les commerces du centre-ville de 10h à 17h. Un des indices devrait se cacher dans le marché de Noël ! Les gagnants se verront récompensés à la remise des prix sur la scène du marché à 17h30. Une machine à pop-corn sera également installée toute la journée Place du Sancerrois pour les gourmands. Le père Noël sera installé sous le kiosque. Les Cavaliers du Donjon proposeront des promenades de poneys dans le centre. À partir de 15h30, la scène du marché de Noël accueillera successivement, le père Noël, la remise des récompenses du grand jeu des commerçants et la fanfare ambulante (sur le thème des animaux du froid).



PROGRAMME

Marché de Noël

Vendredi 14 décembre 12h / 22h

- 12h :** Ouverture des chalets
- 18h :** Décompte pour l'illumination du sapin
- 18h30 :** Vin chaud et chocolat chaud offerts par la municipalité et chants de Noël par la chorale du conservatoire
- 19h :** Spectacle de patineurs professionnels puis ouverture de la patinoire (casques et gants à prévoir)

Samedi 15 décembre

10h / 20h

10h : Ouverture du site avec patinoire (casques et gants à prévoir), chalets, restauration

En centre-ville, animations organisées par l'UCAM :

10h / 17h : L'énigme de Noël dans les commerces (en partenariat avec l'Escape Game de Maurepas)

14h / 17h : Ateliers manuels (rédaction de sa lettre au père Noël et décorations de Noël, allée d'Auxois)

14h / 18h : Déambulation de la fanfare - Le père Noël sous le kiosque de la place du Sancerrois.

14h / 17h : Tours de poneys par les Cavaliers du Donjon, allée de la Côte d'Or

Au marché :

15h30 / 17h30 : Photos avec le père Noël sur scène

17h30 : Remise des prix de l'énigme de Noël

18h / 18h30 : Fanfare sur scène

Dimanche 16 décembre

10h / 19h

10h : Patinoire (casques et gants à prévoir), chalets, restauration

11h : Photos avec le père Noël

15h : Déambulation, du père Noël avec les enfants

15h30 : Spectacle de Miss Loulou - mimes, clowneries, magie et musique au gymnase Malmédonne

L'avenir se prépare aujourd'hui

LA CARTE DES TRAVAUX

Les services de la ville et vos élus œuvrent au quotidien pour améliorer votre cadre de vie et préparer l'avenir de Maurepas et de ses habitants.

CENTRE-VILLE

Allée de la Côte d'Or

La première phase des travaux de réhabilitation du centre ville a commencé lundi 19 novembre, comme annoncé. L'aménagement de l'Allée de la Côte d'Or et de ses abords s'inscrit dans un vaste plan de redynamisation du Centre-Ville de Maurepas. Ce chantier se décompose en deux parties : premiers travaux jusqu'au 14 décembre, puis du 14 janvier à la fin du mois de mai. Une « trêve » d'un mois sera observée pour faciliter l'activité des commerces de proximité.



ÉCO-QUARTIER

Route départementale 13

La destruction du bâtiment de Terra Nova est totalement achevée, ouvrant la voie à la résidence Bien-ville, un projet Prim'Arte qui prévoit 169 logements en accession libre et 94 logements locatifs aidés.



MALMEDONNE

Entre l'avenue de la Malmédonne et l'avenue du Béarn

Les travaux avancent à bon rythme sur la parcelle anciennement « JCDcaux » et le nettoyage de la parcelle anciennement « Maurepas Techniques » est presque terminé.

► Clos de Gavarnie (ex-Decaux) : 170 logements.

68 en accession à la propriété (dont 12 maisons), 34 en accession sociale à la propriété, 68 en locatif social.

► Jardins d'Occitanie (ex-Maurepas Techniques) :

130 logements, 53 en accession à la propriété, 25 en accession sociale à la propriété, 52 en locatif social.

Pour rappel : le PLU de 2013 permettait sur l'opération d'aménagement programmée (OAP) à Malmédonne de construire 618 logements sur les 2 parcelles.

PONT GUY SCHULER

Les nouvelles modalités de circulation entre Maurepas et La Verrière via le pont Guy Schuller, au dessus de la RN 10, sont entrées vigueurs. Le doublement du pont a permis de créer 4 voies, dont 2 réservées aux transports en commun. A terme, un Transport en Commun en Site Propre (TCSP) verra le jour entre les gares SNCF de Trappes et de La Verrière.



MARDIS DE CHASSE

Le Groupement des Chasseurs de Maurepas informe du calendrier des mardis de chasse pour la saison 2018-2019 en forêt domaniale de Maurepas. De 9h à midi : battue aux sangliers ; de 14h à 17h, prélèvement de lapins. **Les mardis concernés : 18 décembre 2018, 8 et 29 janvier 2019, mardi 19 février 2019.**



LES CAVALIERS DU DONJON

Stages vacances NOËL Poneys-Chevaux

Du Lundi au Vendredi 9h-12h / 14h-17h
à partir du 24 décembre

1/2 journée(s) 40€ - Journée(s) 65€
Semaine 290€ (repas non compris),
sur réservation.

Centre Equestre

Dimanche
9 décembre 14h-17h
FÊTE DE NOËL
Marché de Noël
Stands divers
Animations - Buvette



1 rue de l'Église, Maurepas-Village - 06 51 05 78 43 - lescavaliersdudonjon@orange.fr



CHEZ LE MEUNIER

BOULANGERIE DRIVE

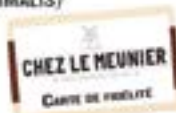
10 AVENUE GUTENBERG - ROND POINT PARIWEST
78310 - MAUREPAS - TEL : 01 34 61 29 76
(A CÔTÉ DE PICARD ET ANIMALIS)

OFFRES

3
ADES
+1



DRIVE



BOULANGERIE ARTISANALE - PÂTISSERIE VIENNOISERIE **TOUT FAIT MAISON**



RETROUVEZ POUR

LES FÊTES :

5 VARIÉTÉS DE

BÛCHES,

+ DE 10 PAINS SPÉCIAUX,

PAINS SURPRISE,

PETITS FOURS, NAVETTES ...



MAUREPAS
AU MARCHÉ DE MAUREPAS
On en fait tout un fromage!



Des produits frais en toute saison sous la halle, en centre-ville

MERCREDI ET SAMEDI DE 8H À 13H

PARKING GRATUIT

maurepas.fr



AFMTELETHON
LE COMBAT DES PARENTS
LA VIE DES ENFANTS



AINCRE
LA MALADIE
C'EST ENFIN POSSIBLE

VENDREDI 7 DÉC.

Karaoké - Crêpes

à partir de 20h
ÉCOLE DES COUDRAYS
À MAUREPAS

sur les chaînes de France Télévision
et partout en France

7-8 DÉC. 2018

TELETHON.FR
3637

SAMEDI 8 DÉC.

Animations - Initiations
Tombola - Buvette - Sandwichs
de 14h à 19h

**GYMNASSE MALMEDONNE
À MAUREPAS**

france-tv

radiofrance





Règlement local de publicité UNE RÉFLEXION INTERCOMMUNALE

Saint-Quentin-en-Yvelines élabore son règlement local de publicité intercommunale (RLPI) avec tous les acteurs du territoire. Vous pouvez participer !

Le saviez-vous ? Une publicité est « une inscription, forme ou image, destinée à informer le public ou à attirer son attention ». Et une pré-enseigne est « une inscription, forme ou image indiquant la proximité d'un immeuble où s'exerce une activité déterminée ». Sans connaître exactement la terminologie, toute personne circulant dans l'espace urbain, ici ou ailleurs, ne peut ignorer les panneaux publicitaires, petits ou grands, lumineux, déroulants... L'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines a décidé d'unifier son règlement en la matière pour l'appliquer à l'ensemble des 12 communes qui la composent, dont Maurepas, et de réfléchir avec les acteurs du territoire par le biais d'une grande concertation.

« L'agglomération poursuit plusieurs objectifs, détaille Grégory Garestier, maire, vice-président de SQY en charge de la Stratégie commerciale, comme par exemple :

- > la lutte contre la pollution visuelle, la préservation de la qualité paysagère du territoire et les espaces naturels ;
- > la prise en compte de l'évolution législative et

règlementaire (lois de 2010 et 2016) ;

- > la préservation des espaces peu impactés par la publicité extérieure notamment les secteurs résidentiels, les espaces hors agglomération ainsi que les espaces patrimoniaux (monuments historiques, sites classés, sites inscrits) ;
- > l'amélioration de la qualité des axes structurants du territoire en particulier la RN10 et le RD11 et le domaine ferroviaire ainsi que les zones d'activités commerciales bordant ces axes ;
- > l'harmonisation des réglementations locales de la publicité existantes ».

Le RLPI permettra de régir, les pré-enseignes, les enseignes et les publicités à l'échelle locale de manière plus restrictive que le règlement national (notamment le code de l'environnement). C'est une étape importante pour améliorer notre cadre de vie en limitant la pollution visuelle générée par la publicité extérieure.

SQY pourra notamment intervenir sur les emplacements (muraux, scellés au sol, etc.), la densité, la surface et la hauteur, les différents dispositifs (bâches, micro-affichage, etc.), l'utilisation du mobilier urbain comme support de publicité et

de publicité numérique, les publicités et les enseignes lumineuses (en particulier numériques). Chaque maire conservera le pouvoir de police et d'instruction en matière de publicité extérieure. Pour mémoire, le Règlement Local de Publicité (RLP) de Maurepas date de 2006.

DONNEZ VOTRE AVIS !

La concertation mise en place par SQY se poursuit. Vous êtes habitant, commerçant, représentant associatif et vous souhaitez donner votre avis ? Un registre est mis à votre disposition à l'Hôtel de ville de Maurepas comme dans les onze autres communes de SQY. Il est également possible d'envoyer avis et suggestions par courriel à rlpi@sqy.fr ou un courrier à l'Hôtel d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (1, rue Eugène Hénaff, 78 190 Trappes).

À l'issue de la concertation et des avis des personnes associées, le RLPI sera soumis à la procédure administrative « d'enquête publique » à l'automne 2019 et définitivement adopté d'ici à la fin de l'année 2019. Pour plus de précisions : www.sqy.fr

ENQUÊTE DU CODESQY

Le Comité de Développement de Saint-Quentin-en-Yvelines (CODESQY) est une instance de démocratie participative qui a pour vocation d'apporter un éclairage citoyen aux élus de l'intercommunalité sur les projets du territoire. Le CODESQY mène actuellement une enquête à destination des jeunes entre 18 et 30 ans qui habitent, travaillent et étudient à Saint-Quentin-en-Yvelines. Il s'agit de recueillir leurs avis sur leur quotidien et leurs attentes.

Pour répondre au questionnaire en ligne jusqu'à la fin du mois de décembre :
www.sqy.fr/codesqy-enquete-jeunes

TÉLÉTHON 2018 À MAUREPAS



Pour la saison 2018 du Téléthon, la ville de Maurepas et d'Elancourt se joignent avec de nombreuses associations (Aïto 78, Agiot Loisirs, Basket Club Maurepas, Elancourt Maurepas Handball...) un weekend de sensibilisation au handicap grâce au handisport. Vous pourrez profiter, le samedi 7 décembre à partir de 20h à l'École des Coudrays, d'un karaoké et donner de la voix tout en vous régaland de crêpes. Le 8 décembre de 14h00 à 19h, des animations et une tombola seront organisés avec sandwiches et buvette.



INSCRIPTIONS AU MAUREP'ART

Les artistes amateurs Maurepasais ont rendez-vous au Maurep'Art pour exposer gratuitement leurs œuvres après acceptation et examen de celles-ci par un jury présidé par un artiste professionnel. Pour la session 2019, l'invité d'honneur sera le photographe Jérôme Cherrier. Vous pouvez vous inscrire pour l'édition 2019 du 8 au 22 février. Vous trouverez les bulletins d'inscription et le règlement intérieur sur maurepas.fr. Les dossiers remplis doivent être retournés avant 27 janvier 2019 par courriel relationspubliques.camus@maurepas.fr ou par courrier à l'Espace Albert Camus, Maurep'Art 2018, 4 rue de la Beauce, 78310 Maurepas.

BIENVENUE À GUAPA'S !



Une boutique qui vous rend unique ! « Guapa's » a ouvert ses portes 24 allée du Bourbonnais en lieu et place de PC Expert. Et toujours avec Héléne Castro-Nunez qui vous accueille et vous conseille dans l'acquisition de bijoux, de sacs et d'accessoires.

La soirée de lancement, jeudi 15 novembre, s'est déroulée dans une ambiance festive en présence d'Elsa Pigeat, déléguée aux commerces de proximité, à l'artisanat et au marché. Alex « The Silhouettist », a fait le bonheur des invités avec ses profils découpés.

Ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30.

Le samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h.



LA VEILLÉE VILLAGEOISE DE MAUREPAS D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

La 14^e Veillée villageoise organisée par l'association Maurepas d'Hier et d'Aujourd'hui se déroulera vendredi 7 décembre, de 20 h à minuit, au Centre de Loisirs Primaire (CLP), chemin des Petites Fossés. Cette année, l'ambiance sera bretonne. Des tours de magie, des activités manuelles et des danses avec les bénévoles du Maurepas Club seront notamment au programme.

Gratuit pour les enfants et les adhérents.

Réservation indispensable :

maurepas.histoire@gmail.com

06 61 39 09 26

06 07 37 71 72.



CONFÉRENCES DU MAUREPAS CLUB "LE QUARTIER DE LA DÉFENSE"

JEUDI 6 DÉCEMBRE

14h - Maurepas Club

Entrée libre

La Défense se situe sur l'axe historique de Paris avec le Louvre et les Tuileries, dont on doit l'origine au roi Henri IV et l'aménagement à Le Nôtre, fidèle jardinier de Louis XIV. Focus sur ce quartier d'affaires dont l'étendue de son parc de bureau fait de lui le premier en Europe aujourd'hui.



ROBIN MCKELLE

SAMEDI 8 DÉCEMBRE

20h30 - Espace Albert Camus

Tarif : de 15 à 21 €

La chanteuse Robin McKelle transporte avec elle un impressionnant bagage d'inspirations et d'expériences musicales : cette artiste souvent comparée à Ella Fitzgerald, Janis Joplin ou Aretha Franklin a partagé la scène avec les grands Michael McDonald ou Bobby McFerrin. Ray Charles, Nina Simone ou Donny Hathaway sont autant de sources d'inspirations pour elle et lui ont insufflé cette voix d'alto et son timbre éraillé, faisant d'elle une référence incontournable de l'univers musical.



BAL FOLK DU CONSERVATOIRE

SAMEDI 15 DÉCEMBRE

20h - Espace Albert Camus

Entrée libre sur réservation

Les élèves du conservatoire vous emmènent en voyage musical et dansant dans toute l'Europe. Un danseur guidera vos pas sur le dancefloor pour décomplexer les plus gauches d'entre nous et vous offrir une danse collective des plus enflammées !



CHŒURS DU CONSERVATOIRE

Vous aimez chanter ? Vous aimez partager avec de nouvelles personnes une expérience artistique et musicale ? Les chœurs du Conservatoire de Musique de Maurepas vous tendent les bras ! Sous la direction d'Hélène Courtois, la maîtrise, pour les jeunes de 9 à 15 ans, se réunit le mercredi de 16h à 17h15. Admission sur audition. Le nouveau chœur d'adultes répètera le mercredi de 20h à 22h. « Broadway et ses comédies musicales » et « Le baroque avec ses opéras et oratorios » seront notamment abordés cette année.

Renseignements et inscriptions au secrétariat du Conservatoire : 01 30 66 55 00.

AGENDA

MERCREDI 5 DÉCEMBRE

HOMMAGE AUX MORTS POUR LA FRANCE EN AFRIQUE DU NORD

À 16h

Stèle commémorative, 19, allée du Bourbonnais

JEUDI 6 DÉCEMBRE

CONFÉRENCE DU MAUREPAS CLUB « LE QUARTIER DE LA DÉFENSE »

À 14h

Espace Albert Camus

Entrée libre. Ouvert à tous.

VENDREDI 7 DÉCEMBRE

THÉ DANSANT DU CCAS

De 14h à 18h

Salle des Fêtes

TÉLÉTHON 2018 À MAUREPAS

À 20h

Karaoké

École des Coudrays, avenue de Picardie

VEILLÉE VILLAGEOISE

De 20h à minuit

Organisé par l'association Maurepas d'Hier et d'Aujourd'hui

Centre de Loisirs Primaire, chemin des Petits Fossés

SAMEDI 8 DÉCEMBRE

12^E ÉDITION DES 6 H DE MAUREPAS

Dès 11h

Circuit indoor du Modélisme Maurepas Club, 5, avenue de Normandie

TÉLÉTHON 2018 À MAUREPAS

De 14h à 19h

Nombreuses animations par les associations locales

Gymnase Malmédonne, avenue de Limagne

CONCERT DE ROBIN MCKELLE

À 20h30

Espace Albert Camus

JOURNÉE D'ADOPTION

De 9h30 à 18h30

Par l'association Family wanted, dont le but est de sauver les chats abandonnés, de les soigner et de les faire adopter.

Magasin Animalis, à Pariwest

DIMANCHE 9 DÉCEMBRE

JOURNÉE D'ADOPTION

De 9h30 à 18h30

Par l'association Family wanted, dont le but est de sauver les chats abandonnés, de les soigner et de les faire adopter.

Magasin Animalis, à Pariwest

VENDREDI 14 DÉCEMBRE

MARCHÉ DE NOËL

De 12h à 22h

Place Jacques-Riboud

PATINOIRE

De 20h à 22h

Place Jacques-Riboud

SAMEDI 15 DÉCEMBRE

MARCHÉ DE NOËL

De 10h à 20h

Place Jacques-Riboud

PATINOIRE

De 10h à 20h

Place Jacques-Riboud

BAL FOLK DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

À 20h

Espace Albert Camus



DIMANCHE 16 DÉCEMBRE

MARCHÉ DE NOËL

De 10h à 19h

Place Jacques-Riboud

PATINOIRE

De 10h à 19h

Place Jacques-Riboud

MERCREDI 19 DÉCEMBRE

VACCINATION GRATUITE

De 13h à 14h

CCAS, square de la Marche

Sur inscription au 01 30 66 53 12

JEUDI 20 DÉCEMBRE

CINÉMA POUR LES SENIORS

À 14h

Ciné 7, quartier des Sept Mares

DU LUNDI 7 AU VENDREDI 25 JANVIER

FESTIVAL DE THÉÂTRE AMATEUR :

« PLEINS FEUX SUR LES PLANCHES »

Espace Albert Camus

• Conservatoire de Musique et d'Art Dramatique :

4, rue de la Beauce. Tél. : 01 30 66 55 00

• Espace Albert Camus : 4, rue de la Beauce. Tél. : 01 30 66 55 10 – resa.camus@maurepas.fr

www.kiosq.sqy.fr

• Salle des Fêtes : rue Évariste-Galois, à Pariwest

Retrouvez Maurepas sur



Maurepas magazine - Directeur de la publication : Grégory GARESTIER - Rédaction, conception maquette, mise en page : Service Communication, communication@maurepas.fr 01 30 66 54 90 - Photos : Ville de Maurepas, sauf mention contraire - Impression : RAS, 6, avenue des Tissonvilliers - 95400 VILLIERS-LE-BEL - 01 39 33 01 01 - Impression sur papier 100 % recyclé avec des encres

végétales - Imprimerie certifiée - Distribution : Ville de Maurepas - Dépôt légal : ISSN 1278-9062 Régie publicitaire officielle du magazine municipal de Maurepas Contact : Julie Ruiz 01 80 49 51 85 - 06 84 61 97 54 - julie@citheacommunication.fr - www.citheacommunication.fr



• MERCREDI 5 DÉCEMBRE

De 18 h à 19 h, Monsieur le Maire vous reçoit à l'Hôtel de Ville au cours de discussions en tête à tête. Pour participer, il est nécessaire de s'inscrire au préalable en **téléphonant au 01 30 66 54 95** ou par courriel à **democratie.locale@maurepas.fr**

N'hésitez pas à prendre contact avec Monsieur le Maire pour aborder tout type de questions et obtenir des informations directement auprès de lui.

• MERCREDI 19 DÉCEMBRE

Échangez directement avec Monsieur le Maire, **par téléphone**, de 17 h 30 à 19h. Il vous suffit de composer le **01 30 66 54 70**

AOÛT

Bienvenue à

Axel HERRERA

OCTOBRE

Bienvenue à

Ismail-Mamadou BA
 Juline BRUNEAU
 Yunus DIAKHITE
 Gabriel DIN
 Cassilie DREWNIAK
 Gabrielle LAUPEN NIAY
 Zoé LE TOQUIN
 Nia-Tamera NGUEA
 Rodriguo PINTO ESTEVES
 Assia et Aya SAYAD
 Soumaya SYLLA

Tous nos vœux de bonheur à

Nathalie FRANCHE et Fabrice KHÛN

Nous nous associons à la douleur des familles de

Huguette ANDRY, veuve JOLY
 Jean-Pierre BÉNABEN
 Micheline BENOIEST, veuve DE MAREZ
 Suzanne BOUTROUËLLE, veuve ALLARD
 Paul DEWET
 Claudine DÉZALAY, veuve BERGEOT
 Dominique HENNEBO
 Claude LAURENT
 Max MOREAU

NOVEMBRE

Bienvenue à

César et Roméo BERTHIER JACQUE
 Arthur CHASTEL
 Jade-Bonheur MBEMBA
 Yassine MOUSSA
 Ryan NURRA
 Yohan SALA BUANDA
 Clarisse SINGEOT
 Chloé TANGUY
 Tous nos vœux de bonheur à
 Sandrine SÉNÉCAUX et Éric CARIOT

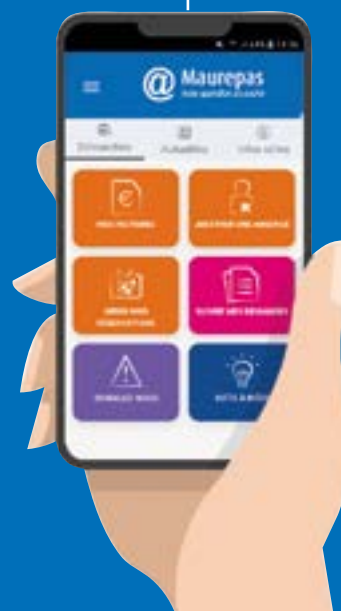
Nous nous associons à la douleur de la famille de

Marcel BRELAUD

#MAUREPAS : VOTRE VILLE CONNECTÉE



L'application mobile de la Ville est disponible gratuitement en téléchargement. Il suffit de taper dans la barre de recherche « @Maurepas » à partir de Google Play ou de l'App Store, puis d'installer l'application sur votre smartphone et / ou sa tablette.



LE POST DU MOIS

Plus de 2600 « personnes touchées » ! Le retour en images consacré à la pose de la première pierre du cinéma a passionné les internautes, visiblement concernés par le futur multiplexe.

LA MAIRIE VOUS ACCUEILLE

HÔTEL DE VILLE

place Charles de Gaulle
 Téléphone : 01 30 66 54 29
 Télécopie : 01 30 66 54 02

ADRESSE POSTALE

Mairie de Maurepas, 2, place d'Auxois
 CS 40527, 78311 Maurepas cedex
 Courrier électronique : mairie@maurepas.fr

OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi, jeudi : de 14 h à 17 h
 Mardi, mercredi et vendredi : de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h
 Samedi : de 9h à 12h30 (sauf vacances scolaires)

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

MARDI 20 NOVEMBRE 2018



La construction et l'exploitation du futur centre aquatique de Maurepas a fait l'objet de plusieurs délibérations du conseil municipal lors de sa dernière réunion, mardi 20 novembre, à l'hôtel de ville. Les dispositions administratives adoptées constituent une avancée supplémentaire pour cet équipement très attendu. Ainsi, pour fluidifier les procédures, le conseil municipal a délégué à Monsieur le Maire son pouvoir de saisine de la Commission consultative des services publics locaux. Il en va de même avec la création d'une Commission de délégation de service public pour le choix du titulaire d'un contrat de concession et de délégation de service public. Cette commission ouvre les plis et émet un avis sur les candidatures et les offres. Enfin, le conseil municipal s'est prononcé favorablement à la convention de groupement d'autorités concédantes unissant les villes d'Élancourt et de Maurepas. Ce document est un « contrat de mariage » qui sécurise les deux collectivités.

AU FIL DES DÉLIBÉRATIONS

- Le conseil municipal a voté une « décision modificative » (DM). Il s'agit d'amender le budget primitif (ou prévisionnel) en tenant compte des situations réellement rencontrées. Cette DM s'élève à 1 785 592 €, équilibrée en recettes comme en dépenses, conformément à la loi.
- Le conseil municipal a décidé d'attribuer une subvention de 168 000 € au bailleur social Domaxis dans le cadre du projet de la Malmédonne. Cette somme, qui sera déduite de notre pénalité SRU permettra à la ville de se voir attribuer les droits d'affectation de 6 logements supplémentaires.
- Le Conseil municipal a désigné les membres de la nouvelle Commission de Contrôle des Listes Électorales. Des élus de la majorité et

de l'opposition y siègeront. Cette commission succèdera à la Commission Administrative de Révision des Listes dès le 1er janvier 2019.

PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 11 décembre 2018, à 19 h 30, à l'hôtel de ville. Les séances sont publiques et ouvertes à tous. Entrée par l'escalier de la place Charles-de-Gaulle. Accès pour les personnes à mobilité réduite : sonner à l'entrée située place d'Auxois, sur le côté.

AU FIL DES PROJETS



> Transmettre à la jeune génération la mémoire des grands événements et conflits traversés par notre pays par le biais d'expositions, conférences et commémorations.



> Développer une politique dynamique du logement pour offrir de véritables parcours résidentiels au sein de la commune. Les projets prennent notamment le long de la RD 13.



> Soutenir les familles maurepasiennes en situation de précarité, notamment par des aides du CCAS pour régler les factures de la restauration scolaire.



> Soutenir le pouvoir d'achat des Maurepasiens en stabilisant la fiscalité locale. 0 % d'augmentation des taux des impôts locaux depuis 2017 !

Une coûteuse opposition.

Lors du conseil municipal du 20 novembre dernier, nous avons voté une décision modificative budgétaire. Cette dernière, comme chaque année en fin d'exercice, a vocation à affiner nos équilibres financiers en fonction de l'avancée des différents projets et des dépenses réellement engagées.

L'une de nos lignes comptables, dédiée aux frais d'avocats et de conseils, a été renforcée de 20 000 euros, soit le double des dépenses habituelles. Et cette inflation est due majoritairement à l'acharnement de certains élus d'opposition

à retarder ou faire échouer le projet de construction du centre aquatique.

Tout a été fait dans ce domaine, chaque acte pris pour ce projet a fait l'objet d'une dénonciation au Préfet ou d'une attaque devant les tribunaux. Cela a commencé avec l'arrêté de fermeture de la piscine, dont la légalité a été contestée, et se poursuit sur chacune des délibérations actuelles.

Ceux-là mêmes qui, hier, ont volontairement entraîné la vétusté de cet équipement, le privant de travaux d'entretien, veulent empêcher aujourd'hui sa reconstruction.

Mais rassurez-vous, le sérieux de notre travail a fait que, jusqu'ici, chacune de ces attaques a été perdue par leurs auteurs, ne laissant finalement que la trace de ses dépenses, non nécessaires et très peu respectueuses de l'intérêt général et des ressources publiques.

À titre de comparaison, 20 000 euros représentent le coût d'organisation de Maurepas Estivale.

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année.

EXPRESSION DES GROUPES MINORITAIRES

" Comme le prévoit la loi, cette page est destinée à la libre expression des groupes d'opposition, leurs écrits n'engagent que leurs auteurs "

EN AVANT MAUREPAS

Honneur à nos associations !

À l'heure où nous écrivons ces lignes nous venons de visiter deux expositions : l'une où nos artistes peintres sont mis en valeur dans une commune proche ; l'autre – superbe – consacrée à la célébration de la victoire de 1918.

Nous voulons ici saluer le talent, la patience et le dévouement de celles et ceux qui oeuvrent dans les associations de Maurepas. Pourtant ils sont peu aidés par la municipalité qui assure un service minimal.

D'un côté, une débauche de dépenses que ce soit en matière de sécurité ou en matière de construction. Et toujours une propagande intempestive et écrasante à la gloire du même avec l'argent public.

De l'autre, des difficultés : subventions réduites ; partenariat administratif tatillon ; difficulté d'accès aux salles municipales dont l'entretien est laissé à l'abandon – ainsi, il nous a été impossible de pouvoir visiter les expositions d'arts plastiques à des heures ordinaires, la salle A. Camus étant toujours fermée.

Le dernier cross (renommé délicatement « foulées ») a été organisé en dépit du bon sens ce qui n'était pas le

cas lorsque les associations s'en occupaient directement. M. Garestier et son équipe ont cassé l'élan associatif qui traversait la commune.

Il faut vite donner une vitalité renouvelée à nos associations et un souffle de liberté à tous ces bénévoles qui peuvent se sentir aujourd'hui abandonnés.

Nous vous souhaitons de très agréables fêtes de fin d'année.

Ensemble pour une ville conviviale et une politique responsable. En route pour 2020.

www.en-avant-maurepas.fr

Michel CHAPPAT - Florence Bary

MAUREPAS AU CŒUR

Un devoir de mémoire et de transmission...

La cérémonie fut sans doute très belle à l'Arc de Triomphe. Mais c'est empreinte d'une solennité extraordinaire que s'est déroulée celle de Maurepas, ce 11 novembre.

1918/2018 Cent ans... Un siècle... Et pourtant !

Quel bel exemple que ces écoliers du primaire et élèves du Conservatoire respectant le protocole durant plus d'une heure et chantant de tout leur cœur des chansons d'un

autre âge, découvrant, par ces paroles, l'horreur de la guerre, mais aussi cette flamme qui animait les soldats de l'époque pour défendre leur pays et vaincre l'ennemi.

Merci à leurs professeurs, enseignants, musiciens, chef de chœur, qui, sous une pluie battante, ont orchestré cette cérémonie. Qui a dit que la nouvelle génération ne respectait plus rien ? C'est une belle preuve ici que, si l'on s'en donne les moyens, les jeunes peuvent encore avoir du respect et de l'amour pour leur patrie et ceux qui l'ont défendue.

Merci à tous les parents et tous les citoyens maurepasiens qui ont assisté à cette célébration, montrant ainsi leur atta-

chement aux valeurs de notre République. Merci encore aux associations qui ont voulu, elles aussi, faire ce travail de mémoire en rendant hommage aux Poilus en général et aux Poilus maurepasiens en particulier en montant cette exposition touchante.

Merci aussi aux anciens combattants d'autres guerres qui viennent régulièrement honorer de leur présence les commémorations régulières.

Vive l'intergénérationnel dans notre commune pour que perdure ce devoir de transmission.

MAUREPAS DYNAMIQUE ET SOLIDAIRE

Restitution de notre consultation. Un nouveau cinéma, on marche sur la tête !

Vous avez été nombreux et nombreuses à participer à notre consultation quant au redéploiement des bus à Maurepas et la dégradation du service. Nous tenions à vous remercier de votre participation. Sachez que cette mobilisation a sans l'ombre d'un doute fait réagir la municipalité et les services de SQY puisque deux jours après son lancement SQY annonçait un effort sur la ligne 422. Pour autant la situation n'est pas encore satisfaisante. Nous avons adressé au

Président de SQY nos demandes, les résultats de la consultation et vos commentaires.

À la pose de la première pierre du multiplexe, nous n'avons pas souhaité être présents. En effet, pour nous, l'offre cinématographique de proximité est aujourd'hui suffisante. Nous sommes inquiets pour l'avenir du Ciné7 à Élancourt car il n'y aura pas complémentarité mais bien concurrence. Le label « cinéma d'art et essai » et sa programmation de qualité ne sauraient suffire pour son équilibre financier. L'emplacement du nouveau cinéma manque de visibilité. Par ailleurs, il est fort probable que notre commune soit sollicitée pour des aménagements qui ne manqueront pas de peser sur notre budget. Ils ne seront pas les seuls car une convention est

soumise au prochain Conseil municipal pour le centre nautique ; par magie, Coignières n'apparaît plus ! La totalité du financement sera donc à la charge des deux communes Élancourt et Maurepas.

À suivre.

Rejoignez-nous et construisons ensemble le futur !

Ismaïla Wane et Martine Fayolle

Vos élu-e-s Socialistes de Maurepas Dynamique et Solidaire

Site : www.maurepas-dynamique-solidaire.fr -

Contact : maurepas.ds@gmail.com -

www.facebook.com/maurepasds

GROUPE DE NÉRÉE

La place donnée à la mémoire dans l'espace public de notre commune

Un rapide bilan dans le domaine historique montre qu'actuellement, seule l'église Saint Sauveur fait l'objet d'un suivi concernant sa conservation. Alors que nous profitons d'un patrimoine historique de qualité comme La tour et ses communs « sujet sensible », mais aussi culturel comme L'ancienne Mairie école restée « dans son jus » depuis

1983, ou encore funéraire comme l'Ancien cimetière et la croix qui ornait la colonne située en son centre qui n'a jamais été reposée et dont il est dit qu'elle dort au fond d'un atelier. Pourquoi tant d'indifférence ? Autre exemple ; le presbytère et le bâtiment jouxtant son site mis en vente sans avoir fait l'objet d'une réflexion, alors que ce secteur souffre pourtant d'un manque d'accès les jours de cérémonie.

Ce début d'inventaire ne sert qu'un seul objectif : sensibiliser au fait que sans budget significatif c'est notre histoire commune socle de notre vivre ensemble que nous laissons disparaître petit à petit de l'espace public. A l'heure ou nous

nous questionnons sur notre futur, il serait bon de ne pas perdre de vue que ce dernier se construit toujours à partir de nos actes présents. Sans action, le passé s'évapore avec ce qui aurait dû être notre mémoire.

Notre village est le berceau de notre commune. Durant des décennies des Maurepasiens l'ont fait croître. Leurs investissements donnent du sens à notre identité. Beaucoup reste à faire au village pour la préserver.

Sophie Michon et Christian Guillot

Au Jardin des Délices

Chocolats • Confiseries • Thés • Cafés



NOËL

Pensez à faire vos commandes


Nouveau : une gamme de produits sans sucre ajouté, idéale pour les diabétiques.

Ouvert du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 15h à 18h30.

Le samedi de 9h30 à 13h et de 15h à 18h30.

5, Place du Sancerrois 78310 Maurepas
01 30 66 75 15

Le magasin est paru dans le nouvel OBS et dans Capital Magazine :

Retrouvez-nous sur  en tapant dans votre barre de recherche :
Comerregionaujourindesdelices

NOUVEAU

L'Art des Ongles

Salon d'onglerie
Soins des mains
et des pieds

Plus de
16 ans
d'expérience !

-15%
sur les soins
complets des
pieds



28 allée du Bourbonnais
78310 MAUREPAS
01 34 62 43 23

Menu de Noël 2018



LE

TRANSAT

RESTAURANT

Le Restaurant Le Transat

Pendant cette période de fête, le restaurant le Transat vous propose un menu spécial Noël ! Venez vite le déguster en famille, entre amis ou entre collaborateurs en toute convivialité. Les détails du menu sont disponibles en exclusivité sur notre page Facebook « Le Transat » : <https://www.facebook.com/transat.maurepas.5>

Découvrez nos plats raffinés pour vous donner un avant-gout des fêtes de fin d'année ! Pour accompagner votre repas nous vous offrons une coupe de champagne pour toute réservation prise et effectuée avant le 28 décembre 2018 ! Contactez Monsieur Yann Gestin au 01 30 51 78 52 pour profiter de cette offre et connaître le menu.

Joyeux Noël et bonne année 2019 !

1 Rocade de Camargue 78310 MAUREPAS | Tél : 01 30 51 78 56 | h9781-fb@accor.com
Service commercial : 01 30 51 78 52 (Yann Gestin)

Auchan
supermarché



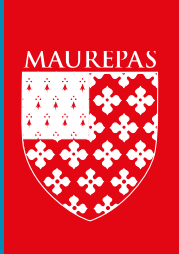
RÉOUVERTURE DE VOTRE NOUVEAU SUPERMARCHÉ

MME KHADRA BEKCOUCH ET SON ÉQUIPE
VOUS ACCUEILLENT AUX HORAIRES SUIVANTS :

du lundi au samedi de 8h30 à 20h et le dimanche de 9h à 13h.

INFORMATIONS PRATIQUES :

27 avenue du forez - 78310 maurepas
Tél : 01 30 50 03 28



Marché de Noël

du 14 au 16 décembre



Patinoire gratuite
maurepas.fr